

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2011

Présents : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Jean-Claude GIMENO, Jean-Claude PLA, Tony LLORENS, Louis SBARRA, Alain ALBERT, Marie-Jeanne MULLER, René COUSIN, Jacqueline LOZANO, Suzanne POCURUL, Nelly MARTI, Lucienne ROUSTIT, Françoise CRASSOUS, Béatrice GIMENO, Géraldine ESCANDE.

Procurations : Monsieur Thierry BEUSELINCK à Madame Géraldine ESCANDE, Monsieur Pierre CARLES à Monsieur Claude CLARIANA, Madame Alberte GARCIA à Madame Jacqueline LOZANO, Monsieur Gérard LLOPEZ à Monsieur Louis SBARRA

Absente excusée : Madame Viviane MONTIER

Absents : Madame Pascale FRANSINO

Secrétaire de séance : Madame Françoise CRASSOUS

Début de séance : 19 h

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente du 30 Juin 2011 qui est adopté à l'unanimité des présents + 4 procurations.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission pour « raisons strictement personnelles » de Monsieur Eric CHAVERNAC, Conseiller Municipal. Cette décision a été portée à la connaissance de Monsieur le Sous-Préfet en date du 27 Juillet 2011. Le nombre des membres du Conseil Municipal est donc porté à 22.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour la question suivante :

8) Subvention exceptionnelle

Accord du conseil à l'unanimité des présents + 4 procurations.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

I – DCE Remplacement menuiseries école maternelle – D-2011-08-26-01 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier de consultation des entreprises (DCE) concernant le programme de remplacement des menuiseries de l'école maternelle qui a été estimé à un montant de 25 880.00 € HT.

Le Conseil Municipal, approuve le projet présenté et l'estimation qui en est faite, autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence des entreprises sous la forme adaptée et l'autorise à retenir l'entreprise reconnue mieux-disante par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte des résultats de cette procédure lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Vote : ***Pour*** : 20 dont 4 procurations

Contre : 0 dont 0 procurations

Abstentions : 0 dont 0 procurations

II – Communauté de communes « La Domitienne » - D-2011-08-26-02 :

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes La Domitienne compétente en matière de collecte et traitement des ordures ménagères a décidé d'instaurer une redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilés aux ordures ménagères.

La commune pour ses bâtiments et espaces publics est redevable de cette mesure.

Il donne lecture d'une convention précisant les conditions et modalités de réalisation et de facturation du service.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve les termes du règlement et de la convention de redevance spéciale présentée par la Communauté de Communes La Domitienne ainsi que le calcul de cette redevance pour la commune de Lespignan et autorise Monsieur le Maire à la signer.

III – Autorisation ester en justice – Requête n° 1103310-1 – :

III-a- : Désignation Cabinets avocats – D-2011-08-26-03a :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame VALLES a formé devant le TA de Montpellier un recours en annulation de l'opposition à la DP du 20/10/2010 et d'un arrêté interruptif de travaux.

Il précise donc qu'il est nécessaire d'assurer la défense des intérêts de la commune dans cette requête n° 1103310-1.

Il propose donc de mandater le Cabinet d'Avocats : SCP Vinsonneau-Paliès Noy Gauer & Associés de Montpellier pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire (dossier n° 1103310-1).

Le Conseil, à l'unanimité des présents et 4 procurations, décide en conséquence :

De défendre les intérêts de la commune de Lespignan par l'intermédiaire de la SCP Vinsonneau-Paliès Noy Gauer & Associés devant le Tribunal Administratif de Montpellier ;

De prélever les dépenses relatives à cette affaire sur les crédits inscrits au budget de la commune.

III-b- : Convention d'honoraires Cabinets avocats – D-2011-08-26-03b :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une proposition de convention d'honoraires de la SCP Vinsonneau-Paliès Noy Gauer & Associés qui défend les intérêts de la Commune dans la requête n° 1103310-1 formulée par Madame Vallès Courroux Rose Marie à l'encontre de l'arrêté interruptif de travaux en date du 5/04/2011 ainsi que de l'opposition à la DP en date du 21/10/2010.

Les honoraires du Cabinet seront facturés au fur et à mesure des diligences accomplies, sur la base de 180.00 € HT la vacation horaire, sans pouvoir excéder la somme de 4 000.00 € HT.

Le Conseil, à l'unanimité des présents et 4 procurations, accepte les termes de la convention d'honoraires ci-dessus présentée et autorise Monsieur le Maire à la signer avec la SCP Vinsonneau-Paliès Noy Gauer & Associés.

Dit que ces dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de la commune.

IV – Rapport d’activité 2010 – Sivom d’Ensérune - D-2011-08-26-04 :

Monsieur le Maire présente à l’assemblée le rapport annuel d’activités 2010 établi par le Syndicat Intercommunal d’Ensérune qui reprend les rapports d’activités 2010 du délégataire et du producteur ainsi que sur le service de distribution publique de l’eau potable assuré par le SIVOM.

Le Conseil, à l’unanimité des présents + 4 procurations, prend acte du contenu de ce rapport.

V – Contrat de maintenance ascenseur mairie - D-2011-08-26-05 :

Monsieur le Maire présente à l’assemblée la proposition de contrat de maintenance de l’ascenseur de la mairie d’une durée d’un an à compter du 07/10/2011 renouvelable au maximum de 2 x 1 an sauf dénonciation avant terme.

Ce contrat de garanties étendues s’élève à la somme de 2 000 € HT/an. (Contrat de garanties étendues + Maintenance OTIS Service Tertiaire + Service Elite télémaintenance).

Le Conseil, à l’unanimité des présents + 4 procurations, souhaite que Monsieur le Maire fasse revoir ce contrat à la baisse et l’autorise à signer une version cohérente.

Monsieur le Maire rendra compte de la suite donnée lors d’un prochain Conseil Municipal.

VI – Contrat de maintenance téléphonie mairie -D-2011-08-26-06 :

Monsieur le Maire présente à l’assemblée la proposition de contrat de maintenance de la Société JD2M concernant le standard téléphonique et l’ensemble des postes reliés de la mairie d’une durée d’un an renouvelable au maximum de 4 x 1 an sauf dénonciation avant terme.

Ce contrat de garanties simple s’élève à la somme de 350.00 € HT/an.

Le Conseil, approuve la proposition de contrat de maintenance téléphonie présentée par la Société JD2M et autorise Monsieur le Maire à le signer

Dit que la somme sera prélevée au budget général de la commune.

Vote : Pour à l’unanimité des présents + 4 procurations

VII – Achat véhicule -D-2011-08-26-07 :

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le remplacement du C15 (portage des repas et divers) est prévu au budget 2011 de la Commune.

Il présente les différentes propositions des concessions Citroën (Némo), Renault (Beebop et Kangoo) et Peugeot (Tepee) pour des versions essence et diesel ; combi et VU.

Le Conseil, à l’unanimité des présents + 4 procurations, retient la proposition de la Concession Peugeot pour un Bipper Tepee 1,3 L HDI et autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande correspondant.

Dit que la somme de 13 579.50 € TTC (avec un Bonus Ecologique de 400 €) sera prélevée au C/ 21571 du BP 2011 de la commune.

VIII – Subvention exceptionnelle -D-2011-08-26-08 :

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100 € à l'Association ALFI qui apporte un service considérable à la population en matière de soutien et cours informatique. Cette somme les aidera à acquérir du matériel informatique. Cette somme sera prélevée au compte C/6574830 – Divers.

Accord du conseil à l'unanimité des présents + 4 procurations.

QUESTIONS DIVERSES

↳ Points sur travaux en cours :

- ZAC
- Buissonnets/Place Poste
- Chapelle Saint Pierre

Les inaugurations de la Place de la Poste/Parking Buissonnets et Mairie pourraient être réalisées en même temps courant Octobre 2011.

↳ Gendarmerie de Béziers : nouveau commandant de gendarmerie veut organiser une réunion concernant la vidéosurveillance

↳ Préparation d'un contrat de collecte du courrier avec La Poste (600 € HT/an)

↳ Des gens du voyage sont installés sous le pont de l'Autoroute donc appartenant à ASF, depuis Juin 2011. ASF doit faire un référé.

↳ Début du Festival en Domitienne :

Ce soir Fête au Malpas (Colombiers)

Demain 27/08/2011 – Concert Place Jean Povéda – Festival du Patrimoine

↳ Mardi 6/09/2011 à 18 h : Bureau spécial Site Internet

↳ AAPC – Etudes Révision du POS a été envoyée à Midi Libre le 26/08/2011 – délai dépôt offre 5/10/2011

- Claude GIMENO fait le point sur les besoins de réfection du siège du rugby et de la pétanque et propose la fermeture du bar utilisé pour les bodégas.

- René COUSIN signale des dégradations de certaines plaques de rues.

- Françoise CRASSOUS rappelle la « Chasse aux Trésors » le 11/09/2011 dans les rues du village et repas aux Buissonnets. Réunion le 29/08 à 21 h en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.